



# Les appels à projets de l'ADEME

Tous les appels à projets nationaux sont publiés sur le site internet national :

[www.ademe.fr/actualites/appels-a-projets](http://www.ademe.fr/actualites/appels-a-projets)

Version septembre 2017



## Les appels à projets régionaux en cours en Occitanie



dont ceux portés en partenariat avec la Région et ceux en projet en Occitanie

à voir également sur : [www.occitanie.ademe.fr](http://www.occitanie.ademe.fr)



Appels à projets en cours	Date de clôture	Descriptif	Cahiers des charges et dossiers de candidature téléchargeables sur le site de l'ADEME Occitanie ou auprès de votre contact à l'ADEME
<b>ECONOMIE CIRCULAIRE</b>			
Tarification incitative (ADEME)	15 mai 2018 et 14 sept 2018	Réservé aux collectivités ayant compétence « collecte des déchets » et qui souhaiteraient mettre en place une <b>tarification incitative</b> . Les collectivités candidates pourront en plus des soutiens habituels de l'ADEME, bénéficier d'un bonus à l'aide à la mise en œuvre de 3€/habitant DGF dans la limite de 450 000 € par opération, si cette mise en œuvre est engagée courant 2018 et dans la limite des disponibilités budgétaires. Pour cet Appel à Projets, l'ADEME prévoit de mobiliser un budget de 6 M€, prioritairement sur la session du 15/05/18 et dans la mesure du possible sur la session du 14/09/18.	<ul style="list-style-type: none"> <li>► <a href="#">Télécharger l'appel à projets</a> (PDF - 238.3Ko)</li> <li>► <a href="#">Télécharger le guide ADEME pour le cahier des charges études</a> (PDF - 266.4Ko)</li> <li>► <a href="#">Télécharger le dossier de candidature</a> (DOC - 164.4Ko)</li> </ul> <p><b>Contacts</b> : voir l'appel à projets, page 6</p>
<b>ENERGIES RENOUVELABLES</b>			
Appel à Manifestation d'Intérêt pour le soutien des missions d'animation bois-énergie en Occitanie pour la période 2018-2020 (ADEME/Région)	29 sept. 2017	<p><b>Objectif :</b> Soutenir dans chacun des 13 départements un programme d'actions et d'animation territoriale, dite « Mission Bois Energie », avec pour missions :</p> <p>Etre <b>reconnu</b> comme <b>acteur de référence</b> sur le bois-énergie ;  <b>Inform</b>er sur le bois-énergie ;            Susciter / <b>faire émerger</b> des projets bois-énergie auprès de porteurs potentiels ;            Accompagner la mise en œuvre de projets bois-énergie de <b>qualité</b> ;            Conseiller sur les <b>aspects juridiques et financiers</b> pour le montage des projets ;  <b>Suivre</b> les chaufferies en fonctionnement et participer à l'<b>observation de la filière</b> bois énergie ;            Participer à la <b>structuration</b> au niveau local des <b>filières d'approvisionnement</b> en bois-énergie en lien avec les chaufferies en place ou à venir ;            Accompagner la <b>montée en qualité et en disponibilité</b> des combustibles bois sur les territoires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► <a href="#">Téléchargez le document de présentation et de candidature</a> (PDF - 1.2Mo)</li> </ul> <p><b>Contacts</b> : voir page 14 du document de présentation</p>
Chaleur renouvelable (ADEME)	13 oct. 2017	Financement de <b>projets d'installations produisant et distribuant la chaleur renouvelable dans les secteurs de l'habitat collectif, du tertiaire et</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► <a href="#">Téléchargez l'appel à projets</a> (PDF - 167.2Ko)</li> </ul> <p><b>Contacts ADEME</b> : voir l'appel à projets, page 7</p>

Appels à projets en cours	Date de clôture	Descriptif	Cahiers des charges et dossiers de candidature <b>téléchargeables</b> sur le site de l'ADEME Occitanie ou auprès de <b>votre contact à l'ADEME</b>
		<p><b>de l'industrie</b> (solaire thermique, biomasse, géothermie, récupération d'énergie fatale et réseaux de chaleur renouvelable).</p> <p><b>Bénéficiaires</b> : collectivités locales et territoriales, entreprises, établissements de santé y compris les hôpitaux, secteur du logement social, associations, copropriétés, organismes publics, syndicats professionnels, établissements consulaires.</p>	
<p>Energies coopératives et citoyennes pour une Région à énergie positive</p> <p>(ADEME/Région)</p>	<p><b>24 oct. 2017</b></p>	<p>Les projets d'énergie renouvelables coopératifs et citoyens, associant collectivités, citoyens, agriculteurs et autres acteurs locaux, sont une réponse adaptée pour optimiser les <b>retombées économiques locales</b> et faciliter <b>l'appropriation des projets par les élus et les citoyens</b>.</p> <p><b>Bénéficiaires</b> : Sociétés locales de production d'énergies renouvelables (quelle que soit la filière, éolien, photovoltaïque, hydroélectricité, méthanisation, bois-énergie...).</p>	<p>► <a href="#">Télécharger l'appel à projets</a> (PDF - 540.4Ko)</p> <p><b>Contacts Région Occitanie :</b>  <a href="#">Solen LE ROUX</a>            Direction de la Transition Écologique et Énergétique            Site de Montpellier            Tél : 04 67 22 78 64</p> <p><a href="#">Bénédicte RIEY</a>            Direction de la Transition Écologique et Énergétique            Site de Toulouse            Tél : 05 61 39 65 61</p> <p><b>Contacts ADEME Occitanie :</b>            Jusqu'au 28 août 2017 :  <a href="#">Emmanuelle VALY</a>            Tél : 04 67 99 81 22</p> <p>A partir du 28 août 2017 :  <a href="#">Christelle BEDES</a>            Tél : 04 67 99 81 22</p>
<b>BATIMENT</b>			
<p>Commissionnement sur performance énergétique</p> <p>(ADEME)</p>	<p><b>12 oct. 2017</b></p>	<p>Le <b>commissionnement</b> est un ensemble de tâches qui vise à s'assurer qu'un bâtiment, et tout particulièrement ses systèmes énergétiques, sont conçus, installés, testés, et bien utilisés afin qu'ils atteignent le niveau des performances contractuelles tout en créant les conditions pour les maintenir.</p> <p>Financement d'un prestataire pour conduire cette mission de commissionnement, confiée à un tiers (AMO).</p> <p><b>Bénéficiaires</b> : Maîtres d'ouvrage publics ou privés dans le cadre d'un projet de construction ou de rénovation lourde d'un bâtiment résidentiel ou tertiaire.</p>	<p>► <a href="#">Télécharger l'appel à projets</a> (PDF - 201.8Ko)</p> <p>► <a href="#">Télécharger le dossier de candidature</a> (DOCX - 69.1Ko)</p> <p><b>Contact ADEME :</b> <a href="#">Nathalie Gonthiez</a></p>
<p>Bâtiments exemplaires pour une Région à énergie positive</p> <p><i>Dispositif d'accompagnement à la construction et à la rénovation de bâtiments éco-conçus et innovants</i></p> <p>(ADEME/Région)</p>	<p><b>Au fil de la demande</b></p>	<p>Ce dispositif a pour objectif de développer des projets de construction et de rénovation ambitieux et exemplaires en accompagnant le développement de <b>nouvelles solutions constructives</b>, recourant à des matériaux à <b>faible impact environnemental</b>, issus de ressources locales et qui répondent aux exigences de confort des usagers, le tout à coût maîtrisé.</p> <p><b>Bénéficiaires</b> : tous les maîtres d'ouvrages publics ou privés à l'exception des particuliers. Les opérations de promotion immobilière seront éligibles uniquement dans le cadre d'une démarche d'habitat participatif.</p> <p><b>Bâtiments concernés</b> : aussi bien les bâtiments résidentiels que d'activités, implantés en région</p>	<p><b>Contacts Région :</b>  <a href="mailto:fabrice.lamoureux@regionlrmp.fr">fabrice.lamoureux@regionlrmp.fr</a>  <a href="mailto:julien.duvignac@regionlrmp.fr">julien.duvignac@regionlrmp.fr</a></p>

Appels à projets en cours	Date de clôture	Descriptif	Cahiers des charges et dossiers de candidature <b>téléchargeables</b> sur le site de l'ADEME Occitanie ou auprès de <b>votre contact à l'ADEME</b>
		LRMP (pour le secteur résidentiel, les opérations concerneront des opérations de logements collectifs, avec un minimum de 5 logements).	
<b>Plateformes territoriales de la rénovation énergétique</b>  (ADEME)	<b>2 sessions</b>  <b>10 oct. 2017</b>  <b>et</b>  <b>15 fév 2018</b>	Création d'un <b>dispositif territorial</b> d'accompagnement des particuliers dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement, de mobilisation des professionnels du bâtiment et des organismes bancaires dans un objectif de <b>massification de la rénovation énergétique de l'habitat privé</b> .  <b>Bénéficiaires</b> : Collectivités locales disposant de la compétence Habitat	<p>► <a href="#">Télécharger l'appel à projets</a></p> <p><b>Contacts ADEME :</b></p> <p><i>Pour les départements 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82 :</i>  <a href="#">Delphine Mollard</a>            Tel : 05 62 24 00 20</p> <p><i>Pour les départements 11, 30, 34, 48, 66 :</i>  <a href="#">Lorenzo Falqui</a>            Tel : 04 67 99 81 20</p>



DIRECTION RÉGIONALE  
Occitanie

## Les appels à projets régionaux en prévision en Occitanie



Appels à projets en prévision	Date prévisionnelle de lancement	Descriptif
<b>ECONOMIE CIRCULAIRE</b>		
<b>Déchets du BTP</b>  (ADEME)	<b>Février 2018</b>	Financement d'opérations conduisant à une amélioration de la gestion des déchets de chantiers de bâtiments et de travaux publics (Etudes, modalités d'organisation des chantiers et investissements en matériels de valorisation).  <b>Bénéficiaires</b> : Collectivités locales, tout maître d'ouvrage, acteurs privés, hors obligations réglementaires minimales